

Eco-responsabilité et développement durable :  
L'Alpin Trail de Pichauris s'engage.

Charte d'Écoresponsabilité de l'Alpin Trail de Pichauris

**Événement :** Alpin Trail de Pichauris

**Lieu :** Massifs du Garlaban et de l'Étoile

**Dates :** 9 et 10 novembre 2024

L'Alpin Trail de Pichauris s'engage dans une démarche d'éco-responsabilité et de développement durable en cohérence avec « l' Esprit Club Alpin » promu par notre fédération des clubs alpins et de montagne.

Ainsi, nos engagements concilient un modèle économique durable et soutenable pour l'ensemble des parties prenantes et une approche visant à gérer et diminuer nos impacts environnementaux - émissions carbone, déchets, biodiversité - de notre manifestation respectueuse de l'environnement et du territoire.

à respecter et promouvoir les valeurs de l'écoresponsabilité et de l'esprit du Club Alpin Français pour minimiser notre impact sur l'environnement tout en célébrant la beauté et la liberté d'accès à la montagne. Voici notre charte écoresponsable pour cette édition.

**1. *Un nombre de participants en cohérence avec le territoire : Limitation du Nombre de Participants***

**Objectifs :**

Réduire la pression sur l'environnement

**Action :** Limitation du nombre de concurrents à 1000 par jour de course.

**2. *Une gestion du balisage repensée***

**Objectif :**

Proposer des parcours moins artificialisés

Utiliser des méthodes de balisage durables et respectueuses de l'environnement.

**Actions :**

- Utilisation de balises réutilisables, récupérées chaque année.
- Abandon de tout mode de traçage, y compris les bombes de craie.
- Considérer le balisage comme un élément de sécurité et non pas uniquement comme un « chemin à suivre »

**3. *Mobilité***

**Objectif :** Réduire l'empreinte carbone liée aux déplacements.

**Actions :**

- Inscription de l'évènement sur une plateforme de covoiturage
- Optimisation du recours aux véhicules motorisées sur les parcours

- Limitation autant que possible des véhicules motorisés sur le parcours.
- Priorisation des vélos musculaires ou électriques pour les accès des équipes bénévoles à leurs postes (points de contrôle, ravitaillement, départ ou arrivée, balisage/débalisage).

#### **4. Achats Responsables**

**Objectif :** Réduire l'impact environnemental des achats liés à l'événement.

**Actions :**

- Privilégier les fournisseurs locaux pour les ravitaillements, les lots gagnants et les goodies.
- Choisir des produits avec le minimum d'impact environnemental et de déchets.
- Gestion raisonnée des volumes de ravitaillement pour éviter les gaspillages.

#### **5. Gestion des Déchets**

**Objectif :** Réduire et gérer efficacement les déchets générés par l'événement.

**Actions :**

- Tri sur trois filières de déchets.
- Évacuation des déchets par des prestataires extérieurs avec une pesée pour chaque type de déchet.
- Ramassage des déchets « tombés des coureurs » lors du débalisage d'après course.

Réduction des quantités de déchets avec un objectif de diminution d'au moins 10% chaque année.

#### **6. Création d'un Comité de Veille**

**Objectif :** Surveiller et évaluer les engagements écologiques de l'événement.

**Actions :**

- Création d'un comité de veille composé de membres internes et externes à l'équipe d'organisation.
- Fournir des avis sur l'avancement des aspects organisationnels et logistiques.
- Réaliser une évaluation finale des engagements et des impacts écologiques de l'événement.

### **Valeurs de la FFCAM et de "l'esprit Club Alpin" : La Charte Montagne en 10 points**

1. **Protection de la Montagne :** La montagne constitue une richesse naturelle et rare, qu'il convient de protéger.
2. **Espace de Liberté :** Conservons-lui son statut d'espace sauvage. Ne laissons pas les aménagements touristiques la dégrader ni la transformer en parc d'attractions artificiels.
3. **Respect des Populations :** Respectons le cadre de vie des populations enracinées et des nouveaux habitants.
4. **Vision à Long Terme :** Ayons une vision à long terme pour conserver des sites capables de cristalliser les rêves et émerveillements des générations futures.

5. **Protection de la Culture et de l'Architecture Traditionnelle** : Respecter le milieu, c'est aussi protéger la culture et l'architecture traditionnelle.
  6. **Transports** : Seul le transfert sur rail du transport trans-massifs de marchandises évitera la transformation des vallées en couloirs pour poids lourds.
  7. **Véhicules à Moteur** : En-dehors des voies ouvertes à la circulation, aucun véhicule à moteur n'a sa place dans les espaces naturels.
  8. **Refuges** : Le refuge favorise l'accès à la montagne, la maîtrise de sa fréquentation et de son impact sur le milieu naturel. Ce n'est pas un hôtel.
  9. **Terrain d'Aventure** : La haute montagne doit rester un terrain d'aventures où les pratiques sportives s'appuient sur la formation à l'autonomie responsable et non sur un suréquipement systématique.
  10. **Liberté d'Accès** : Protéger le milieu montagnard, c'est aussi respecter le principe de la liberté d'accès aux montagnes de manière responsable.
- 

Ensemble, faisons de l'Alpin Trail de Pichauris un exemple de responsabilité environnementale. Merci à tous les participants, bénévoles, partenaires et prestataires pour votre engagement à préserver nos magnifiques massifs du Garlaban et de l'Étoile.

#AlpinTrailDePichauris #Écoresponsabilité #TrailRunning #Environnement  
#SportDurable #FFCAM #EspritClubAlpin.

Jacques Baills

Président du Comité régional PACA de la  
Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne (FFCAM)